



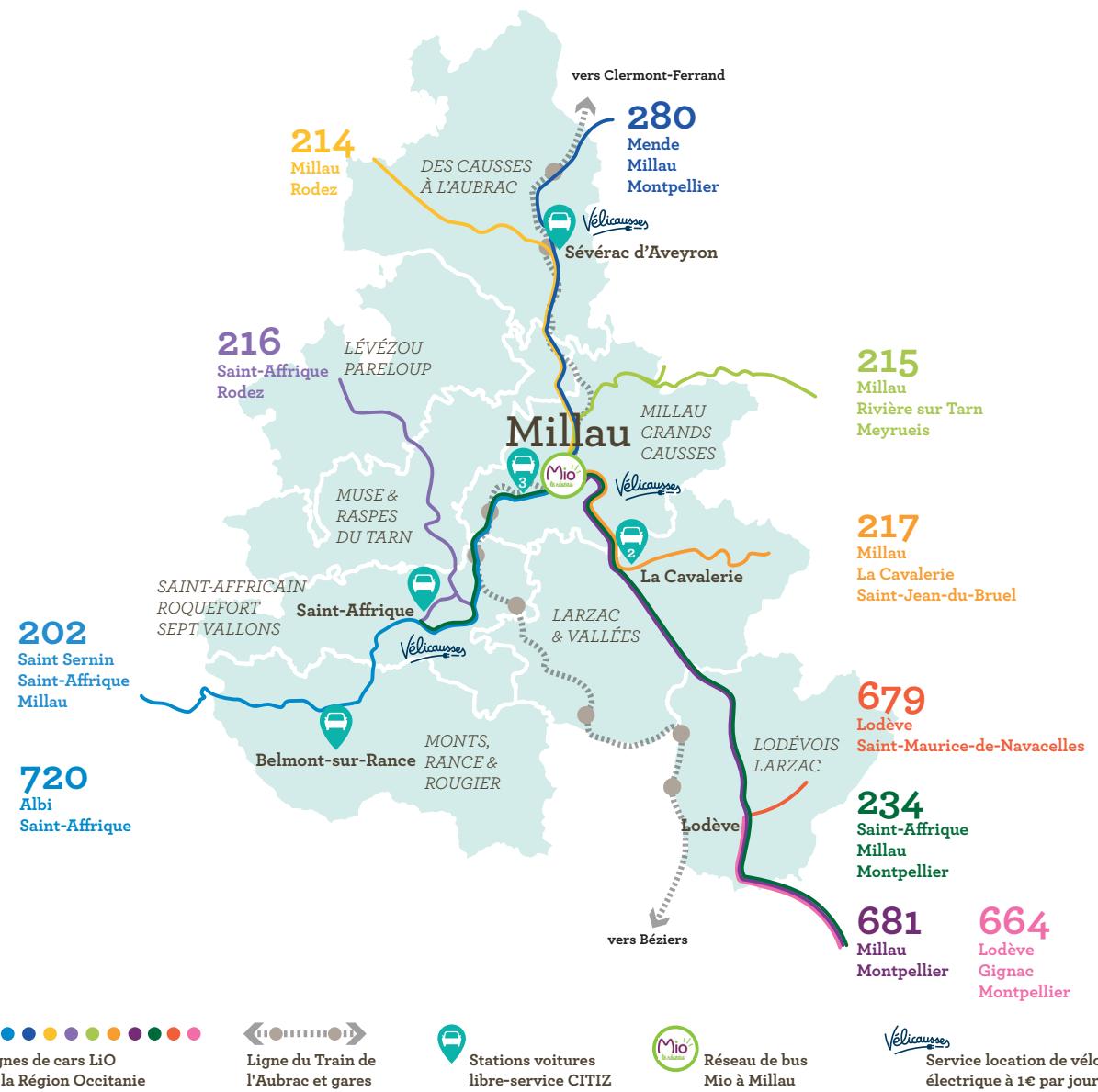
Mobilⁱ_l KIT



Commune

Ce kit appartient à

**Un Mobilikit pour mettre en lumière
les solutions qui existent sur le territoire
du Parc naturel régional des Grands Causses**



Attention, les services évoluent et certaines de ces informations peuvent devenir obsolètes ! Vérifiez les dates de publication du kit et des brochures pour être sûrs d'avoir une information à jour.
Il est recommandé de se rendre directement sur la page web dédié au service pour accéder à l'information la plus fiable possible.

Les solutions de mobilité sur le territoire

Cars liO



Il existe sur le territoire du Parc des Grands Causses une dizaine de lignes de bus régulières qui circulent toute l'année.

Ces grands bus rouges qui sillonnent le territoire pour connecter les pôles urbains et les bourgs sont gérés par la Région Occitanie, d'où leur nom « liO Car ».

Bus Mio



Sur les communes de Millau et Creissels, 4 lignes de bus urbains desservent les équipements et établissements principaux (zones d'activité, lycée, complexe sportif, centre-ville, gare, zones résidentielles...). Le réseau Mio est géré par la Communauté de communes Millau Grands Causses.



Trains

Le territoire du Parc des Grands Causses est traversé du nord au sud par la ligne ferroviaire qui connecte Clermont-Ferrand à Béziers. Les gares de Campagnac-St Geniez, Séverac d'Aveyron, Millau, St Georges de Luzençon, St Rome de Cernon, Tournemire et Montpaon accueillent au minimum 4 trains par jour (2 dans chaque direction).

TAD

LE TRANSPORT À LA DEMANDE



Toutes les Communautés de commune du Parc des Grands Causses se sont dotées de services de Transport à la Demande. Le TAD fonctionne comme une ligne de bus avec des destinations et horaires, mais ne circule que sur demande préalable de l'usager, et peut prendre en charge, dans la plupart des cas, le passager à domicile.

TUS

LE TRANSPORT SOLIDAIRE



Certaines communes du Parc des Grands Causses se sont dotées de services de transport solidaire ayant recours à des bénévoles pour accompagner les personnes isolées vers leur destination. C'est notamment le cas de la Communauté de communes Larzac et Vallées avec le « TUS », de la Communauté de communes Millau Grands Causses avec « Mio auto solidaire ».

Covoiturage



Le covoiturage, c'est l'acte de partager un trajet avec d'autres personnes. Ça s'organise entre voisins, entre collègues, ou même avec des inconnus. Rendez-vous sur les plateformes de covoiturage pour proposer ou trouver des trajets, notamment karos.fr.

Combien ça coûte ?

2€
le trajet

seulement 1€50
si vous achetez
un carnet de 10 tickets.

Tarification dégressive à l'usage pour tous les âges. Gratuit pour les élèves de plus de 11 ans munis de leur carte de transport scolaire régional.

lio-occitanie.fr

Depuis la rentrée 2025, les bus Mio sont gratuits pour tout le monde !

reseau-mio.fr

1€

quel que soit votre trajet !

Achetez vos billets en gare pour être sûrs de bénéficier de ce tarif, même sur les Intercités.

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR
snfc-connect.com ter.sncf.com/occitanie

La réservation se fait au plus tard la veille avant 16h30 (avant-veille à Saint-Affrique) grâce à 2 numéros de téléphones selon le territoire dans lequel vous habitez :

05 65 73 40 49

Communauté de communes Millau Grands Causses

0 805 608 100

partout ailleurs sur le PNR

Que vous souhaitez être bénévole ou passager

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR
le site internet de votre communauté de communes

Le covoiturage, c'est subventionné !

L'ensemble des trajets (inférieurs à 30 km) effectués sur le territoire du Parc des Grands Causses sont désormais subventionnés, soit par la Région Occitanie, soit par la Communauté de communes Millau Grands Causses via le service Mio Covoit' avec l'opérateur Karos.

Transport scolaire

Le transport scolaire est conçu et dimensionné pour accompagner les jeunes vers leurs établissements de rattachement en période scolaire. En revanche, ces transports peuvent être accessibles à d'autres voyageurs sous certaines conditions.

Appelez le 0806 800 350 pour vous renseigner ou le 05 65 61 40 20 pour la Communauté de communes Millau Grands Causses

Mobi
KIT

➤ Voitures

Le service Citiz ce sont des véhicules (dont un minibus) en libre-service à Millau, Saint-Affrique, La Cavalerie, Belmont et Sévérac d'Aveyron disponibles 7j/7 et 24h/24. Les véhicules se réservent pour une durée d'une heure minimum (pas de maxi) et se déverrouillent avec une carte d'abonné ou un smartphone.

Combien ça coûte ?

3€
l'heure

plafonné à 36€ pour 24h,
et 0.25€ du kilomètre
(carburant inclus)

Particuliers et personnes morales peuvent s'inscrire avec le code promo PNRGC pour bénéficier d'une réduction sur les frais d'inscription.

grands-causses.citiz.fr



➤ Coloc'auto

Coloc'auto Grands Causses est un service pour développer le partage de véhicules entre voisins. L'« auto-partage » permet d'économiser en divisant le cout de possession de sa voiture, d'accéder à une diversité de véhicules adaptés à ses besoins, et de s'entraider entre voisins dans les zones dépourvues de transports publics.



➤ Vélos

Plusieurs services de mise à disposition de vélos, et notamment de VAE (vélos électriques) existent localement. Vélicausses vous permet de louer un VAE équipé pour des périodes de 3 à 6 mois pour 1€ par jour sur les Communautés de communes de Millau Grands Causses, St Affrique Roquefort 7 Vallons, et sur la Commune de Sévérac. Par ailleurs, l'association In'VD prête tout types de vélos pour des durées d'une à plusieurs semaines (retrait à Millau invd.fr).

INNOVANTS



➤ Véhicules

Les véhicules légers intermédiaires (dits « vélis ») sont en cours d'expérimentation sur le territoire du Parc par l'association In'VD. Une dizaine de vélis sont à disposition des habitants pour des tests d'un mois minimum : speed bikes, tricycles carénés, longtail cargo, quadricycle à 45 km/h, voiturettes électriques...



➤ Autostop

Si vous n'êtes pas pressé, pour des déplacements occasionnels, vous pouvez toujours recourir à l'autostop !

Plus de 150 panneaux d'autostop sont présents sur le territoire du Parc pour permettre de rendre visible la pratique de l'autostop et sécuriser l'arrêt des véhicules. Nombreux sont ceux qui se sont portés volontaires pour prendre des autostoppeurs, à vous d'essayer de lever le pouce !



➤ Marche

Pour les trajets de courte distance, la marche à pied reste le mode de déplacement le plus adapté ! De nombreuses collectivités sont engagées pour faciliter et sécuriser la pratique de la marche, avec l'aménagement de voies vertes comme entre St Jean d'Alcapiès et Saint-Affrique, d'une signalétique adaptée comme à Millau, ou encore de réseau de cheminements dans les bourgs.

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé par le Parc, d'une assurance adaptée, et d'une plateforme gratuite pour l'organisation et le suivi quotidien.

RETRouvez toutes les INFOS SUR parc-grands-causses.fr

Certaines communes prêtent également des vélos à leurs habitants.

Enfin, les nombreux vélocistes du territoire proposent des vélos à la vente ou à la location, renseignez vous !

La participation est gratuite mais les testeurs retenus s'engagent à assister à une journée de formation avant la prise en main du véhicule et à renseigner un carnet de bord au fil de leurs trajets.

invd.fr



Mobilité des services

SE DÉPLACER, C'EST UNE LIBERTÉ MAIS ÇA PEUT AUSSI ÊTRE UNE CONTRAINTE.

C'est pour cela que de plus en plus de services se déplacent en itinérance pour être au plus près de la population. C'est ce qu'on appelle la mobilité inversée. C'est par exemple le cas du Carréto de la santé qui sillonne les routes du territoire pour proposer de la prévention et des dépistages, ainsi que des Repair Cafés organisés dans les villages pour apprendre aux habitants à réparer vélos, textiles, et électroménager.

Mobi
KIT

POURQUOI UN MOBili KIT ?

LA MOBILITÉ EN ZONE RURALE, C'EST COMPLIQUÉ.

Les solutions existent mais pas uniformément sur l'ensemble du territoire et ce n'est pas toujours facile de trouver la bonne information. Par conséquent, la voiture reste le mode de transport le plus utilisé pour les déplacements du quotidien, ce qui coûte cher au porte-monnaie (jusqu'à 1/3 du budget des ménages) et à la santé (pollution de l'air, émissions de gaz à effet de serre, et sédentarité).



BESOIN D'AIDE ? DEMANDEZ CONSEIL !

Les personnes inscrites comme demandeuses d'emploi peuvent solliciter un accompagnement individuel via France Travail. Par ailleurs, si vous avez une question sur l'un des services proposés, adressez-vous à l'autorité compétente.



Il y a plusieurs autorités compétentes en matière de mobilité sur le territoire du Parc.

La Communauté de communes Millau Grands Causses est cheffe de file sur son territoire, tandis que c'est la Région Occitanie qui l'est pour le reste du territoire du Parc. Les communautés de communes sont également responsables de l'organisation de certains services comme le Transport à la Demande. Quant au Parc naturel régional, il expérimente de nouvelles solutions en lien avec ses collectivités, anime, et sensibilise aux enjeux de la mobilité rurale.